

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4ÈME Réunion de 2016

Séance du 19 octobre 2016

**CD20161019_44
id. 2891**

L'an deux mille seize le dix neuf octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

CENTRE UNIVERSITAIRE

1 - La rentrée universitaire

L'organisation de la rentrée s'est effectuée cette année le lundi 19 septembre sous la forme d'un petit déjeuner convivial. Ce fut l'occasion de rencontrer les équipes pédagogiques et les étudiants : près de 300 étudiants en Droit, 180 en formation à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation et 320 dans la filière des Arts Appliqués.

Il est à remarquer pour cette année la consécration de cette dernière formation. A compter du 1^{er} septembre, le site universitaire a accueilli l'Institut Supérieur Couleur Image Design.

L'évolution du statut de cette filière témoigne de son rayonnement, de son attrait grandissant auprès du public étudiant et de son adéquation concrète aux besoins en formation, en recrutement et en recherche.

A l'horizon 2018, se profilera la venue de 320 étudiants supplémentaires de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et des Aides Soignantes (IFAS); un défi préparé par la rénovation du campus dans le contexte des financements du Contrat de plan État Région.

2 - Le projet de travaux de restructuration du Centre Universitaire

a) La phase pré-opérationnelle :

Ce premier semestre de l'année 2016 a été consacré aux études préalables qui précèdent le lancement du chantier de restructuration : mission de contrôle technique, diagnostic amiante, solidité, relevé géomètre et assistance aux études de faisabilité.

b) Désignation du mandataire :

Cette désignation est à ce jour effectuée : le contrat de mandat a été donné à la Cogemip/Semateg. L'enveloppe financière est estimée à 13 157 071 € (TTC y compris mandataire), soit 10 964 226 € HT, dont un montant de travaux de 9 060 000 € HT.

c) La désignation du Maître d'œuvre :

A la suite de la procédure de concours, la Commission Permanente du 30 août 2016 a désigné le Cabinet Laborderie-Taulier pour son parti-pris architectural affiné, proche de l'esprit de campus, ainsi qu'une très bonne prise en considération des besoins fonctionnels des usagers.

d) L'implantation de l'IFSI :

Sur ce volet, la Région, maître d'ouvrage pour la réalisation du bâtiment dédié spécifiquement à l'IFSI/IFAS, a également désigné son maître d'œuvre. Les travaux débiteront par la démolition du bâtiment actuellement situé sur la parcelle, planifiée au premier semestre 2017.

3 - La négociation avec les universités

Le 21 juillet, une rencontre a eu lieu avec les deux Présidents d'université, nouvellement élus : Madame Corinne Mascala pour l'université Capitole et Monsieur Daniel Lacroix pour l'université Jean Jaurès, dans l'objectif de :

- mobiliser les partenaires sur l'affectation de besoins complémentaires en personnel,
- baisser les coûts pédagogiques aujourd'hui supportés par le Département,
- envisager de nouvelles pistes de réflexion afin de renforcer l'offre de formation, en cohérence avec les atouts de notre territoire.

A cet égard, contrairement aux annonces effectuées par le précédent président de l'université Capitole, une cohorte supplémentaire d'étudiants en Droit ne sera pas fléchée sur le campus de Montauban. Cet élément majeur amènera certainement à adapter en conséquence le programme de travaux et à diversifier l'offre de formation .

Dans cette optique, l'université Jean Jaurès a avancé une demande de partenariat complémentaire. Une collaboration intéressante et novatrice pourrait s'engager avec l'IUT de Blagnac, valorisant ainsi les ressources dans le domaine de l'aéronautique. De prochaines rencontres techniques viendront affiner ces projets.

4 - Les actions en direction du public étudiant

La promotion d'une qualité de la vie étudiante reste également au cœur des priorités.

a) Les PASS :

Ces PASS visent à faciliter l'accès à la culture et aux sports des étudiants du Centre Universitaire.

Le PASS Cinéma : comme chaque année, l'intégralité des 200 PASS (de 5 places) sera vendue.

Le PASS Piscine : mis en vente cette année, il rencontre un franc succès.

Le PASS Sport : l'activité Foot est également maintenue.

b) l'Aide à l'Étudiant :

- Les partenariats autour de la prévention santé :

Le partenariat se poursuit avec le service universitaire de médecine préventive : un médecin et une assistante sociale assurent des permanences sur site.

Des actions autour de l'alimentation sont également proposées en collaboration avec le Laboratoire Vétérinaire Départemental.

Enfin, les partenaires renouvellent leurs permanences ou leurs actions sur le site : le centre de dépistage, le don du sang, les paniers de légumes avec le chantier d'insertion « Les jardins de Labastide Saint-Pierre »...

- la recherche de logements :

Ce travail de mise en relation est très apprécié des étudiants, de leurs familles et des propriétaires. Grâce à l'intermédiaire de ce service, les étudiants voient leurs démarches facilitées.

- le volet social :

Un fonds de Secours d'Urgence permet de venir en aide à des étudiants subitement touchés par des difficultés, les fragilisant dans leurs besoins quotidiens. Le secours populaire est également présent sur site. Enfin, des repas pour déjeuner au RU peuvent aussi être délivrés, après entretien avec l'assistante sociale.

5 - Le Restaurant Universitaire et la Médiathèque Montauriol

Le restaurant et la médiathèque constituent deux atouts majeurs de la qualité de vie sur site :

- le premier, géré en direct par le Conseil départemental, propose au quotidien une restauration de qualité à un tarif Crous. Il a servi 48 000 repas en 2015 ;
- la seconde permet une offre de documentation et une actualisation permanente des collections, ainsi qu'un accueil et un conseil précieux dans le cadre des études.

Ces éléments conduisent l'Assemblée à poursuivre encore son engagement en faveur de l'Enseignement Supérieur.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, enseignement supérieur, sport

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte des éléments détaillés ci-dessus concernant le centre universitaire et notamment :
 - le bilan de la rentrée universitaire,
 - l'état d'avancement des travaux de restructuration,
 - l'état des négociations avec les universités,
 - les actions en direction du public étudiant,
 - le Restaurant universitaire et la Médiathèque Montauriol.

Acte donné.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC